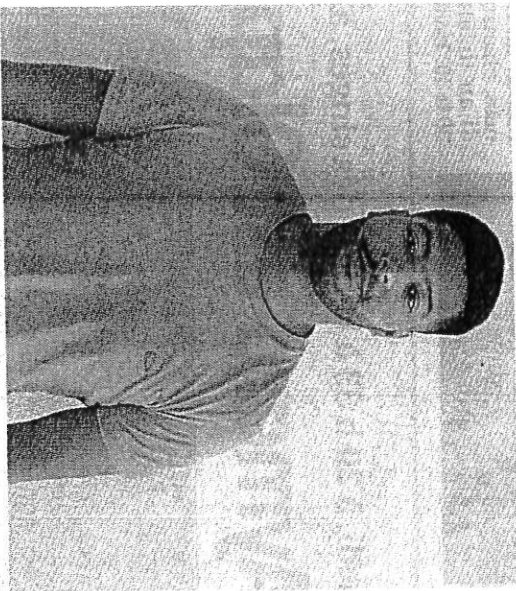


Un métier, une formation

**CONDUCTEUR
DE LIGNE**

Wail conduit une ligne d'embouteillage d'eau minérale

Wail est employé par le GEIQ EPI pour effectuer un Brevet Professionnel Industrie Agroalimentaire en alternance. Il apprend son métier au sein d'une entreprise adhérente du GEIQ EPI, la grande entreprise d'embouteillage d'eau minérale naturelle de la région.



LE GEIQ a pour mission d'accompagner le jeune sur toute la durée de son contrat pour sécuriser son parcours au niveau socio-professionnel et l'aider à assimiler la posture « salarié-étudiant ». De son côté, l'IFRIA AUVERGNE forme des jeunes en alternance, comme Wail, sur les métiers de l'agroalimentaire recherchés par les entreprises, en particulier en production, conduite de machines ou de ligne de fabrication.

Pourquoi as-tu choisi de te former en agroalimentaire ?

Après avoir arrêté les cours en 1^{re} ES, je cherchais quelque chose de concret, donc je me suis tourné vers l'animation périscolaire. Puis j'ai arrêté et grâce au dispositif Initiative 500 et l'École de la 2^e Chance j'ai travaillé sur mon projet professionnel. J'ai eu l'occasion de faire des stages dans cette entreprise pour ensuite m'orienter vers une formation qui m'apportait une qualification et une expérience professionnelle en même temps, le BP IA.

J'ai choisi le secteur de l'agroalimentaire car c'est un secteur en expansion avec des nouvelles techniques, de nouveaux produits et où on trouve une forte demande des entreprises. C'est également un secteur très ouvert sur la formation en alternance.

En quoi consiste la mission en entreprise ?

Je suis chargé d'approvisionner la ligne en matières premières, contrôler la pro-

duction, effectuer des auto-contrôles, des changements de produits, faire la maintenance de premier niveau en cas d'anomalie, le tout en respectant strictement les règles d'hygiène et de sécurité de l'entreprise, qu'on retrouvera très souvent dans d'autres entreprises de l'Industrie Agroalimentaire. Je suis également chargé d'effectuer des réglages simples, de surveiller des machines et vérifier les ordres de fabri-

cation pour ne pas se tromper dans la fabrication des produits.

Quelles sont les qualités requises sur son poste ?

Il faut avoir le sens de l'observation, être concentré, réactif, organisé et polyvalent pour pouvoir surveiller plusieurs postes, détecter les pannes et pouvoir réagir vite, en sécurité et éviter d'envoyer des produits non conformes.

Et sur le plan humain ?

Dans un premier temps, il faut maîtriser le savoir-être de base comme la politesse ou la ponctualité, développer une bonne communication avec tout le monde, être sociable mais en restant professionnel, faire preuve de bon sens, être force de proposition pour apporter des améliorations, et surtout faire preuve d'esprit d'équipe et apporter son aide quand les collègues en ont besoin, car on est tous susceptibles d'être en difficulté sur son poste et on peut avoir besoin d'aide en retour.

Que diriez-vous à des jeunes en formation ?

L'agroalimentaire est un secteur en constante évolution technique et technologique. Il existe de nombreuses entreprises en Auvergne et elles recherchent régulièrement des employés. De plus, le BP IA en apprentissage est une formation particulièrement adaptée qui fait le lien entre la théorie et la pratique. On peut facilement comparer ce qu'on voit en cours et en entreprise. En gros, elle me permet d'avoir une qualification adaptée aux besoins des entreprises et une expérience professionnelle significative dans un domaine aux nombreux débouchés.

Cette année encore de nombreuses entreprises vont recruter des jeunes en alternance sur le métier de technicien de production en agroalimentaire via le Brevet Professionnel Industrie Agroalimentaire de l'Ifria Auvergne-Rhône-Alpes. Laiteries, Fromageries, embouteillage d'eau, entreprises céréalières etc... grands groupes ou PME, il y en a pour tous les goûts. Les recrutements sont en cours, c'est le moment de contacter l'IFRIA.

REPÈRES

Durée des études

- Bac pro : 3 ans après la 3^e
- BPA/BP : 2 ans après le CAP
- BTSA/BTS : 2 ans après le bac

Coût des études

Études gratuites en établissement public.

Études rémunérées en apprentissage :

de 25 à 78 % du SMIC en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat.